



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Politique de la recherche

Question écrite n° 9429

### Texte de la question

M. Patrick Balkany appelle l'interet de M. le ministre de l'enseignement superieur et de la recherche sur les enjeux des methodes substitutives a l'experimentation animale. De telles methodes recourant a des tests in vitro sont actuellement etudiees et regulierement validees dans plusieurs pays etrangers, et notamment aux Etats-Unis. Representant un progres scientifique indeniable, cette voie s'inscrit resolutement dans la protection de la nature et de l'environnement, de laquelle les animaux sont indissociables. En outre, il s'agit assurement la d'un domaine qui peut etre economiquement tres porteur, s'il fait l'objet d'une attention reelle des pouvoirs publics. Soumis a des blocages issus souvent des pouvoirs publics, notre pays est en train de prendre un retard indeniable dans ce secteur. Il lui demande de lui indiquer quelles sont ses intentions, en marge des initiatives timides provenant de la commission europeenne, pour developper la validation de methodes substitutives et leur accorder enfin la reconnaissance qui s'impose.

### Texte de la réponse

Depuis plusieurs annees, un effort scientifique et financier considerable a ete consacre au developpement et a l'evaluation de methodes substitutives a l'experimentation animale. Des methodes in vitro sont deja utilisees sur une large echelle dans le screening (criblage) et la mise au point des produits, permettant de reduire de facon tres importante le nombre d'animaux utilises. Dans le cadre de sa politique en faveur du developpement de ces methodes, le ministere de l'enseignement superieur et de la recherche soutient regulierement, de maniere active, des recherches et etudes sur les techniques in vitro, de facon a favoriser leur utilisation preferentielle en tant que methodes de remplacement de l'animal, tant dans le domaine fondamental que dans celui des tests toxicologiques de routine. De plus, le ministere a signe un protocole d'accord avec l'Agence nationale du medicament afin d'accelerer l'evaluation et la validation de methodes in vitro alternatives a l'experimentation animale ; des credits specifiques ont ete consacres a cette operation. De leur cote, les industriels de la pharmacie, de la chimie et de la cosmetique, qui attachent une grande importance a la mise au point de ces techniques in vitro, ont consenti de gros investissements dans ce domaine, investissements dont la progression est reguliere. Cependant, si de tres nombreuses methodes alternatives ont ete proposees pour se substituer aux tests pratiques sur les animaux, bien peu de ces methodes ont ete validees a ce jour par la communaute scientifique internationale. Cette notion de validation est essentielle, sous peine d'accepter le risque d'un accident majeur de sante publique. Par exemple, l'utilisation d'un test in vitro qui donnerait des taux de reponses faussement negatives pourrait conduire a classer un produit tres irritant dans la categorie des non-irritants. A la lumiere des connaissances actuelles, il apparait peut probable qu'une seule methode in vitro puisse remplacer un essai sur l'animal. Aussi, les etudes s'orientent vers la constitution de batteries de methodes, complementaires les unes des autres. Bien entendu, compte tenu de l'internationalisation des echanges, le processus de validation de ces methodes in vitro doit etre le plus supranational possible. Des programmes sont en cours, pilotes par la commission des communautes europeennes, programmes pour lesquels des laboratoires francais sont directement impliquees. De plus, la creation d'un centre europeen pour la validation des methodes alternatives (CEVMA), implante au sein de l'institut de l'environnement a Ispra en Italie, est un atout

considerable pour acclereler les travaux de validation de ces methodes. Il ne s'agit pas la d'« initiatives timides » de la commission europeenne, mais bien de la mise en place d'une politique communautaire ambitieuse, qui exige des moyens importants, visant a coordonner ces travaux de validation, de facon a aboutir aussi rapidement que possible a la reconnaissance de methodes ou de batteries de methodes alternatives a l'experimentation animale, au moins au niveau de l'union europeenne et de preference au niveau international.

## Données clés

**Auteur :** [M. Balkany Patrick](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9429

**Rubrique :** Recherche

**Ministère interrogé :** enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 décembre 1993, page 4559

**Réponse publiée le :** 14 février 1994, page 781